

48^e TROPHÉE D'ARGENT DE L'ANCE

organisé par le



RENCONTRE AMICALE ENTRE PÊCHEURS A LA MOUCHE DANS LA PASSION DE LEUR SPORT

Rencontre annuelle de pêche à la mouche au fouet sur la rivière l'ANCE du Nord (42/43/63)

UNE JOURNÉE DE DÉTENTE ET DE PÊCHE EN TOUTE LIBERTÉ,

- ⇒ Dans le cadre touristique exceptionnel du Val d'Ance au printemps,
- ⇒ Altitude de 400 à 1100 m, facile d'accès, un seul village sur 60 Kms de cours,
- ⇒ Souligne l'intérêt touristique et halieutique de la Ville de Saint-Etienne et de sa région.

le SAMEDI 17 JUIN 2023 de 9 heures à 18 heures

CONSIGNES et INFORMATIONS aux PARTICIPANTS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au **31 mai 2023**

L'inscription peut se faire

- Soit directement en ligne en activant un de ces deux liens
 - [poste d'accueil de St Julien d'Ance \(43\)](#)
 - [poste d'accueil de Usson en Forez \(42\)](#)
- Soit manuellement à l'aide de la FICHE D'INSCRIPTION disponible sur le site du club www.cpsfv.org

Aucune inscription ne sera acceptée le jour même de la rencontre !

PARTICIPATION FINANCIÈRE aux FRAIS D'ORGANISATION

La participation financière aux frais d'organisation doit obligatoirement accompagner l'inscription :

- Chèque bancaire établi à l'ordre de : CLUB de PÊCHE SPORTIVE FOREZ-VELAY.
- Carte bancaire (paiement sécurisé) si inscription en ligne

La fiche d'inscription et la participation financière doivent parvenir au plus tard le : **31 mai 2023**

- Soit directement en ligne en activant le lien du poste choisi
- Soit au siège social de l'association : C.P.S.F.V. Maison de la Nature 11 rue René Cassin 42100 ST-ETIENNE

TECHNIQUES :

Seule la technique de la mouche fouettée est autorisée => Mouche sèche, mouche noyée, nymphe
Utilisation d'hameçons sans ardillon vivement conseillée

ESPECES et TAILLE MINIMUM DES POISSONS COMPTABILISES

Truite Fario (exclusivement) : 25 cm

Ombre commun : 35 cm

PRATIQUE



La pratique « sans tuer » est imposée pour cette rencontre.

Attention certains secteurs ne sont pas autorisés ou classés "sans tuer". Ils vous seront indiqués avant le départ.
Pratiques libres et individuelles sur tout le parcours choisi (voir ci-dessus) de l'Ance du Nord, mais départ et arrivée ont lieu **obligatoirement** au même poste d'accueil choisi lors de votre inscription.
Pendant la rencontre, des membres du Club s'assureront du respect des consignes.

PARCOURS

La rivière Ance du Nord sur environ 50 Kms de rivière (Lots des AAPPMA suivantes : "Le Val d'Ance", "La Gaule Craponnaise", "La Truite du Haut Forez", "Livradois").
Limite amont : pont routier de Raffiny (Puy de Dôme).
Limite aval : confluent de l'Ance avec la Loire (en amont de Bas en Basset - Hte Loire)

POSTES D'ACCUEIL :

(Obligatoire pour départ et retour) :

- ⇒ **Poste n° 1 Cours inférieur et moyen : St Julien d'Ance (43), aire de loisirs d'Ancette.**
- ⇒ **Poste n° 2 Cours supérieur : Usson en Forez (42), au plan d'eau.**

48^e TROPHÉE D'ARGENT DE L'ANCE

organisé par le



CLUB DE PÊCHE SPORTIVE - FOREZ-VELAY
UNION CLUBS FRANÇAIS DES PÊCHEURS A LA MOUCHE - Tradition
Association agréée Protection de la Nature



RENCONTRE AMICALE ENTRE PECHEURS A LA MOUCHE DANS LA PASSION DE LEUR SPORT

RESPONSABILITES et ETHIQUE

Les participants à la rencontre, ainsi que les témoins, doivent être assurés personnellement pour l'activité qu'ils exercent lors de la rencontre.

Ils renoncent à rechercher la responsabilité du C.P.S.F.V. à l'occasion d'accidents ou de dommages, quels qu'ils soient, pouvant survenir au cours de la rencontre.

Ils s'engagent à :

- être courtois envers les autres pêcheurs, les gardes, et les riverains,
- ne causer aucune déprédation aux cultures et aux installations de ces derniers

DEPART

9 heures précises, du poste d'accueil. Pensez à arriver quelques minutes avant pour les formalités d'accueil.

Le participant peut être accompagné d'un témoin chargé de constater sa pratique et ses captures.

ARRIVEE

18 heures au plus tard au poste d'accueil de départ.

Au-delà de cet horaire, les captures ne pourront pas être enregistrées.

BUFFET AMICAL

Tous les pêcheurs, témoins, familles, sont invités à l'apéritif et au buffet campagnard offerts à leur intention en fin de journée à Saint Julien d'Ance.

Proclamation des résultats et remises des distinctions précéderont l'apéritif et le buffet.

Moment de convivialité à ne manquer sous aucun prétexte !

ENREGISTREMENT DES RESULTATS :

- **Seule la plus grosse truite fario et/ou le plus gros ombre commun**, certifiés par un témoin ou par tout autre moyen à convenance, seront pris en compte pour chaque participant.
Signature obligatoire du procès-verbal de mesure par le chef du poste d'accueil, par le participant et son témoin
- La totalité des poissons capturés, quelle que soit la taille, sera toutefois déclarée pour permettre un recensement de la richesse piscicole de la rivière.

Dans tous les cas de litige, la décision du chef de poste d'accueil est sans appel possible.

DISTINCTIONS :

- ⇒ Trophée d'Argent (Médaille des Sports de la Ville de Saint-Etienne gravé à la date de la rencontre,
- ⇒ Mouche d'Or et/ou Ombre d'Argent (offerts par le CPSFV et réalisés par des membres du Club),
- ⇒ Distinctions spécifiques (offertes par différentes entités régionales et/ou locales de la pêche).

DISPOSITIONS PARTICULIERES et/ou REGLEMENTAIRES:

- Le Comité d'organisation du Trophée d'Argent de l'Ance est seul juge de l'attribution des distinctions. Ses décisions sont sans appel possible.
- Le bénéficiaire d'une des trois récompenses majeures de la rencontre (Trophée d'Argent, Mouche d'Or ou Ombre d'Argent) sera hors distinction de la même récompense pour les deux éditions suivantes.
- Les distinctions non retirées le jour de la rencontre ne seront pas expédiées.
- Le club organisateur se réserve le droit d'annuler la rencontre jusqu'à la veille de la date prévue, si cela s'avère nécessaire.
- **CARTE DE PECHE et NOMBRE DE CAPTURES (hors rencontre) :**
vous devez être en possession de la carte de pêche du département (ou du timbre de réciprocité halieutique) et vous conformer à la réglementation en vigueur à la date de la rencontre.

Fiche de consignes et d'information à conserver par le participant